

Surveillance de la consommation des Produits Hydro-Alcooliques (PHA) en établissements médico-sociaux

- ? J'ai perdu mon mot de passe, comment puis-je en avoir un nouveau ?** Cliquez sur "mot de passe perdu" sur la page de connexion et suivez la procédure affichée.
- ? Quand je renseigne mon adresse mail pour créer un compte, le message "email already exists" apparaît, que cela signifie-t-il ?** Cela signifie que vous avez déjà créé un compte avec cette adresse mail. Si vous ne vous souvenez plus de votre mot de passe, cliquez sur « mot de passe perdu » sur la page de connexion et suivez la procédure affichée.
- ? J'ai suivi la procédure pour avoir un nouveau mot de passe, mais je ne reçois pas le mail de réinitialisation. Comment faire ?** Il arrive que nos mails contenant les mots de passe soient bloqués par les services informatiques des établissements ou se retrouvent dans les courriers indésirables.
- ? J'ai plusieurs établissements, dois-je créer un compte par établissement pour saisir les données ?** Non, un seul compte suffit pour faire la saisie de plusieurs établissements. Connectez-vous avec la même adresse mail puis recommencez la démarche avec la sélection de l'autre établissement dans la liste puis renseignez les éléments demandés.

? J'ai renseigné les informations (nom établissements, consommation, etc.) mais j'ai fait une erreur dans ma saisie, comment puis-je me corriger ? Prenez contact avec la Mission Primo via le formulaire de contact ou bien en contactant directement bp-primo@chu-nantes.fr et en expliquant la problématique. Le data manager interviendra directement pour réinitialiser la saisie ou modifier les entrées.

? Mon numéro finess n'est pas reconnu par l'outil, comment faire ? Contactez la boîte Primo bp-primo@chu-nantes.fr en précisant le nom de votre établissement, le n° finess et le SIRET afin que nous puissions le rajouter.

? Je suis hors délais pour saisir mes données de consommation, puis-je les saisir quand même et avoir accès à mon poster ? Oui, c'est tout à fait possible, l'outil de saisie est toujours disponible en ligne. Cependant, vos données ne seront pas incluses dans l'analyse globale.

? J'ai saisi mes données de consommation, mais je n'ai pas eu mon poster. Comment puis-je l'avoir ? Connectez-vous sur le formulaire, de renseignez votre région et votre établissement dans la liste de sélection puis faites "suivant" sans compléter les informations (car déjà complétées une première fois).

? Cet outil est-il transposable aux Unités de Soins Longue Durée (USLD) ? Oui, tout à fait, en revanche, vous ne pourrez pas sélectionner un USLD dans la liste qui ne comprend que les EMS.

? L'EHPAD de mon établissement se trouve dans la même UF que l'USLD. Comment faire pour la saisie des données ? Vous pouvez renseigner le volume total de SHA et le nombre de journées total (EHPAD+USLD). Quant au GMP de l'EHPAD et les journées d'hospitalisation, c'est la même chose, vous pouvez prendre en compte EHPAD+USLD.

? Où puis-je trouver le numéro Finess de mon établissement, demandé pour saisir mes données ? Vous pouvez trouver le Finess de votre établissement sur la plateforme *finess.esante.gouv* ou bien en tapant le nom de votre établissement + finess dans un moteur de recherche internet.

? Mon établissement fait parti du secteur du handicap. Quels types d'établissements puis-je inclure dans l'enquête ? Pour le secteur du handicap, voici les établissements avec leur catégorie Finess que nous avons inclus dans la campagne : 183 IME, 188 EEAP, 192 IEM, 255 MAS, 437 FAM, 448 EAM.

Le référent de mon établissement pour cette enquête a changé, comment puis-je récupérer son compte ? Le référent n'est pas stocké dans l'outil de saisie. L'adresse mail sert de connexion pour renseigner les consommations d'un établissement avec un numéro finess. Les données de consommations sont rattachées à l'établissement et non à la personne qui saisit les informations.